

Prix à la consommation

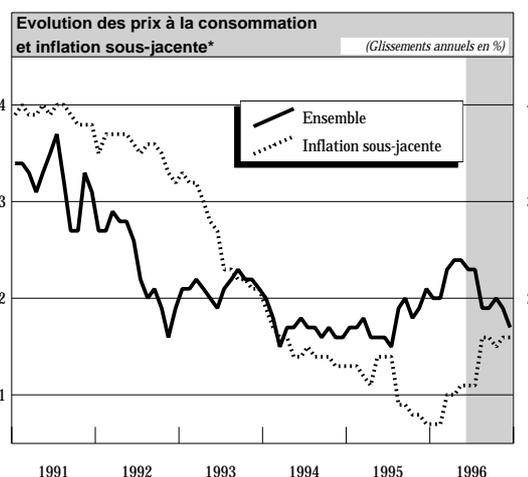
Les prix à la consommation ont enregistré une légère accélération au premier semestre de 1996, principalement en raison de facteurs exceptionnels tels que la forte hausse des cours du pétrole et des prix des produits frais. Le glissement annuel s'établirait à 2,3% en juin 1996 contre 2,1% en décembre 1995. L'impact mécanique du relèvement du taux normal de la TVA (de 18,6% à 20,6%) d'août 1995 sur ce glissement annuel est de 0,9 point hors tabac. L'inflation sous-jacente⁽¹⁾ a légèrement accéléré mais demeure à un bas niveau.

Les principales causes de la modération des prix résident dans le faible dynamisme des coûts de production, l'absence de tensions sur les capacités de production et la faiblesse des prix des biens importés. Ces facteurs perdureraient pour l'essentiel au second semestre. Dans le contexte d'un niveau relativement élevé de la consommation des ménages, une moindre intensité de la concurrence pourrait permettre une reconstitution des marges pour les produits manufacturés, déjà entamée au premier trimestre. Pour les services privés, la faiblesse des évolutions salariales devrait continuer à jouer un rôle modérateur sur les prix.

Certains facteurs exogènes à l'économie française peuvent jouer à la hausse sur l'inflation en 1996. Notamment, les cours du pétrole ont atteint un haut niveau au premier semestre mais ils devraient se retourner à la baisse dès le troisième trimestre. De plus, à terme, les hausses également observées sur les cours des matières premières agricoles (céréales, denrées tropicales et oléagineux), si elles se poursuivaient, pourraient aussi avoir un impact sur les prix à la consommation qui serait toutefois globalement faible.

Au total, le glissement annuel des prix à la consommation se replierait au cours du second semestre du fait de la disparition progressive dans son calcul des effets du relèvement de la TVA d'août 1995 (cf. encadré). Il atteindrait 1,7% fin 1996. Inversement, l'inflation sous-jacente qui est comptabilisée hors effet mécanique des mesures fiscales remonterait à 1,6% en glissement annuel en fin d'année. Ce taux serait supérieur à celui observé avant le relèvement de la TVA (1,3% en juillet 1995), principalement du fait des produits manufacturés.

(1) Nouvelle définition : voir le renvoi (2) du tableau ci-contre et encadré.



*Nouvelle définition : voir le renvoi (2) du tableau page suivante.

En 1996, les prix à la consommation hors taxes des produits manufacturés seraient plus dynamiques qu'en 1995

De janvier à juin 1996, les prix des produits manufacturés progressent de 0,6% soit un taux deux fois plus élevé que pour la même période de 1995.

La forte croissance de la consommation des ménages en produits manufacturés, au premier trimestre de 1996, a permis une légère reconstitution des marges et une répercussion différée du relèvement du taux normal de la TVA d'août 1995 après que, au cours du second semestre de 1995, la faiblesse de la demande a eu pour conséquence une limitation de l'impact de cette mesure fiscale sur les prix. De plus, au premier semestre de 1996, les prix des automobiles augmentent alors qu'ils avaient baissé de 0,5% au premier semestre de 1995.

L'évolution des coûts de production demeure très limitée. En particulier, les prix des biens intermédiaires sont orientés à la baisse au stade de la production depuis la fin du troisième trimestre de 1995 et sont peu dynamiques en ce qui concerne les importations. Ainsi, l'évolution des coûts des consommations intermédiaires est faible. La tendance ne devrait guère changer car l'accélération progressive de l'activité au second semestre de 1996 n'engendrerait pas de tensions sur les prix à la production des biens intermédiaires. Les coûts salariaux unitaires ont été modérés par la faible hausse des salaires et les allègements de charges pour les

employeurs. De plus, le relèvement du SMIC en 1996 est inférieur à celui de 1995, ce qui devrait concourir à la faiblesse des évolutions salariales. Sur le plan de l'appareil productif, les taux d'utilisation des capacités de production sont inférieurs à leur moyenne historique. Cette absence de tension devrait se poursuivre au second semestre. Enfin, les biens importés continueront à concurrencer fortement les produits français sur le marché intérieur, ce qui pèsera sur l'évolution des prix.

Au second semestre de 1996, la hausse des prix serait plus faible qu'en 1995 où les effets du relèvement de la TVA ont été importants (+0,4% contre +0,9%). Cependant, par rapport au second semestre de 1995, la demande des ménages serait plus soutenue, ce qui induirait une moindre pression de la concurrence. De plus, pour l'automobile, les hausses de tarifs lors du traditionnel changement de millésime en juillet et la disparition de la "prime qualité" fin septembre, dans l'hypothèse où elle ne serait pas remplacée, devraient faire remonter les prix au second semestre de 1996. Au total, le glissement annuel des prix des produits manufacturés atteindrait 1,0% en 1996 contre 1,2% en 1995.

L'évolution des prix des services demeurerait modérée

A la fin de l'année 1995, la modération des évolutions salariales, de l'emploi et de la consommation avait pesé sur les prix des services privés. Malgré la légère accélération des salaires et l'amélioration de la consommation au début de l'année 1996, la tendance de l'évolution des prix dans ce secteur ne s'est pas modifiée. Au premier semestre de 1995, la légère accélération des salaires n'avait pas non plus affecté les prix qui sont marqués dans ce secteur par une forte inertie.

A la fin de l'année 1996, avec des salaires demeurant peu dynamiques, le glissement annuel des prix retrouverait un niveau proche d'avant le relèvement de la TVA (+2,4%).

A la fin de l'année 1995, l'évolution de l'indice du coût de la construction (ICC) reste particulièrement faible. L'évolution de la moyenne lors des quatre derniers trimestres connus qui sert de référence pour les indexations est même négative au quatrième trimestre. Celle-ci pourrait remonter légèrement en 1996, mais l'effet en serait limité d'ici la fin de l'année. De plus, les loyers dans les HLM connaissent un ralentissement marqué depuis la mi-1995, ce qui réduit l'écart constaté entre leur glissement annuel et celui du secteur libre. Cette décélération pourrait se poursuivre. Au total, à la fin de l'année 1996, le glissement sur douze mois des loyers atteindrait 2,2% contre 2,5% en 1995. Le rythme de l'évolution des prix de l'eau distribuée et du chauffage urbain demeure nettement plus élevé que l'inflation et fin 1996, le glissement annuel serait toujours légèrement supérieur à 6%.

L'évolution des prix alimentaires serait encore un facteur modérateur de l'inflation

Au premier trimestre de 1996, les prix alimentaires ont connu une vive accélération sous l'effet de conditions climatiques peu favorables à la production des légumes. A partir du deuxième trimestre, les prix des légumes s'étant retournés à la baisse, un ralentissement s'est amorcé. Concernant les prix des produits d'origine importée, les évolutions de prix sont contrastées. Les prix des corps gras ont vivement augmenté au premier semestre en raison de la répercussion des hausses des

LES PRIX A LA CONSOMMATION

Groupes de produits (et pondérations 1996)	Glissements semestriels ⁽¹⁾						Glissements annuels ⁽¹⁾			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Alimentation (20,2 %)	1,5	-0,5	1,8	-0,3	1,8	-0,6	1,0	1,5	1,1	0,9	1,2	
Produits manufacturés du secteur privé (33,1 %)	0,2	0,1	0,3	0,9	0,6	0,4	0,3	1,2	1,0	0,5	0,8	
Services du secteur privé (19,8 %)	1,5	1,0	1,4	1,7	1,5	0,9	2,5	3,1	2,4	2,8	2,7	
Énergie (8,3 %)	0,1	-0,3	1,9	1,6	3,2	-0,5	-0,2	3,6	2,6	1,6	1,9	
Autres tarifs publics (6,6 %)	3,8	2,5	0,7	1,8	1,8	0,4	6,4	2,5	2,2	5,6	3,3	
Loyers-eau (6,6 %)	2,4	1,3	1,7	1,4	1,5	1,2	3,8	3,2	2,8	4,0	3,2	
Santé (5,6 %)	0,8	2,0	1,9	0,3	0,8	0,1	2,8	2,2	0,9	1,5	3,2	
ENSEMBLE (100 %)	1,1	0,5	1,2	0,9	1,4	0,3	1,6	2,1	1,7	1,7	1,7	2,1
Ensemble hors énergie (91,8 %)	1,2	0,5	1,1	0,9	1,2	0,3	1,7	2,0	1,5	1,7	1,8	
Ensemble hors tabac (98,1 %)	0,9	0,4	1,2	0,8	1,3	0,3	1,3	2,0	1,6	1,4	1,7	2,0
Inflation sous-jacente ⁽²⁾	0,6	0,8	0,6	0,1	0,9	0,7	1,3	0,7	1,6			

■ Prévission

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Nouvelle définition (Cf. encadré dans la Note de Conjoncture de mars 1995) intitulée "indice hors mesures fiscales, hors produits à prix volatils et hors tarifs publics, corrigé des variations saisonnières", dont la série est publiée dans un numéro spécial d'Informations Rapides daté du 27 juin 1996.

cours des matières premières oléagineuses au cours de l'année 1995 et cette tendance devrait se poursuivre. En revanche, les prix du café en grains ou moulu poursuivent leur baisse du fait du repli des cours de la matière première. Depuis le début du deuxième trimestre, la crise affectant le marché des viandes a eu un impact important sur les prix. Malgré le repli de la consommation, les cours des viandes de bœuf et de veau ont été peu affectés car ils avaient déjà atteint auparavant des niveaux particulièrement faibles. En revanche, le report de la demande sur les autres viandes (porc, mouton, volailles) a eu pour effet une forte accélération de leurs prix que ce soit au stade de la production ou de la consommation. Au second semestre de 1996, dans l'hypothèse d'un retour progressif à la normale sur ces marchés, les prix des viandes devraient se replier sans toutefois retrouver leur bas niveau du début d'année. Pour les autres produits alimentaires, l'évolution des prix resterait modérée.

Au total, le glissement annuel des prix alimentaires atteindrait 1,1% en 1996 contre 1,5% en 1995. Cette décélération proviendrait principalement des prix des produits frais dont la hausse serait moins marquée que l'année dernière.

Globalement, les prix des services de santé augmenteraient moins qu'en 1995

En 1996, les prix des services de santé seraient en hausse de 0,9%. Des relèvements des prix des actes des dentistes, des analyses de laboratoire, des auxiliaires médicaux et des transports sanitaires ont eu lieu au premier semestre. En 1995, la hausse avait atteint 2,2% car, notamment, les tarifs des consultations médicales avaient été relevés en mars.

En ce qui concerne les tarifs publics, les hausses sur le tabac, la redevance télévision, les transports ferroviaires, les péages, les services postaux et le réaménagement de la grille tarifaire de France Télécom ont eu lieu au premier semestre. Sur la fin de l'année, seuls les tarifs de la RATP seraient affectés par une hausse. En ce qui concerne les transports aériens, les prix seraient nettement orientés à la baisse en 1996 du fait de l'ouverture progressive des lignes intérieures à la concurrence. Au total, le glissement annuel serait de 1,5% en 1996 pour les prix des services publics contre 1,0% en 1995. Il serait de 3,8% en 1996 contre 6,0% en 1995 pour le prix du tabac.

Les prix de l'énergie enregistrent une hausse marquée au début de 1996

En ce qui concerne les mesures fiscales, seul le relèvement de la TIPP en début d'année a affecté les prix énergétiques en 1996. Son impact est de 1,5 point sur le glissement annuel des prix à la consommation de l'énergie alors qu'en 1995, les différentes mesures (TIPP mais aussi TVA) avaient eu pour impact 4,8 points. Cependant, les fortes hausses des cours du pétrole brut et des produits raffinés au premier semestre de 1996 ont fortement affecté les prix des produits pétroliers au stade de la distribution. Au second semestre, compte tenu des hypothèses retenues pour les cours du pétrole et du dollar, les prix des produits pétroliers se replieraient mais resteraient à un niveau plus élevé qu'au second semestre de 1995. De plus, les marges de raffinage qui étaient très faibles à la fin de l'année dernière et au début de 1996, notamment pour le supercarburant, se redresseraient. En revanche, les prix du gaz de ville auraient un effet modérateur avec une baisse de 1,1% au premier semestre. Au total, le glissement annuel des prix énergétiques atteindrait 2,6% en 1996 contre 3,6% en 1995. ■

Effet d'un événement ponctuel tel qu'un relèvement de la TVA sur la chronologie du glissement annuel des prix à la consommation

Lorsque se produit un événement ponctuel ayant un impact sur les prix et non réversible à l'horizon d'un an, le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation en est affecté pour douze mois. En effet, par définition, le glissement annuel est la variation entre le mois considéré et le même mois de l'année précédente.

Ainsi, le relèvement du taux normal de la TVA a été effectué au 1er août 1995. Ses effets sur les prix ont été notables en août et septembre 1995, puis moins marqués par la suite. Le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'est alors redressé de 1,5% en juillet 1995 à 1,9% en août puis à 2,0% en septembre. Jusqu'au mois de juillet 1996, le glissement annuel intégrera l'ensemble des effets du relèvement de la TVA intervenu entre août 1995 et juillet 1996. A partir d'août 1996, il n'intégrera plus la variation mensuelle des prix d'août

1995 (+0,4%) due en majeure partie aux effets de la hausse de la TVA. Toutes choses égales par ailleurs, le glissement annuel devrait donc diminuer de 0,4 point par rapport à juillet 1996. Par la suite, mois après mois, les effets différés du relèvement de la TVA disparaîtront du glissement annuel.

Inversement, pour l'inflation sous-jacente qui exclut l'impact mécanique des mesures fiscales, une baisse avait été observée en août 1995 car l'impact mécanique surestime l'effet du relèvement de la TVA sur les prix. En décembre 1995, le glissement annuel de l'inflation sous-jacente, qui est de 0,7%, est vraisemblablement sous-estimé et peu comparable aux glissements de fin 1994 (+1,3%). En août 1996, cette baisse disparaîtra du glissement annuel, ce qui fera donc remonter celui-ci.

Emploi

L'année 1995 a été marquée par un retournement de tendance sur le marché du travail au cours de l'été. En effet, en raison du ralentissement de l'activité, après avoir crû de 0,8%⁽¹⁾ au premier semestre, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) a nettement ralenti au second (+0,2%).

L'emploi dans les secteurs marchands s'est stabilisé au cours du premier trimestre de 1996 alors qu'on pouvait craindre un recul. Ce résultat est à rapprocher du dynamisme de l'activité dans le secteur des services au début de l'année. En outre, les mesures d'aides à l'emploi ont vraisemblablement joué, en particulier les mesures d'abaissement des coûts salariaux favorables directement ou indirectement à l'embauche de salariés à temps partiel. En effet, selon les résultats de l'enquête Emploi, la progression dans les secteurs marchands non agricoles de l'emploi salarié à temps partiel, de mars 1995 à mars 1996, a été beaucoup plus importante que celle de l'emploi salarié total : la proportion de salariés à temps

partiel croît en conséquence fortement, 16,5% en mars 1996 contre 16,0% un an auparavant. Cette progression semble résulter de créations nettes d'emploi et non pas seulement d'un effet de substitution : la part des salariés en situation de temps partiel "subi" a en effet progressé moins vite que la part des salariés en situation de temps partiel choisi. Le nombre de contrats signés dans le cadre du CIE semble se stabiliser en début d'année autour d'une moyenne de 30 000 par mois, l'impact en gains nets d'emploi restant cependant difficile à évaluer, compte tenu des possibilités de substitution.

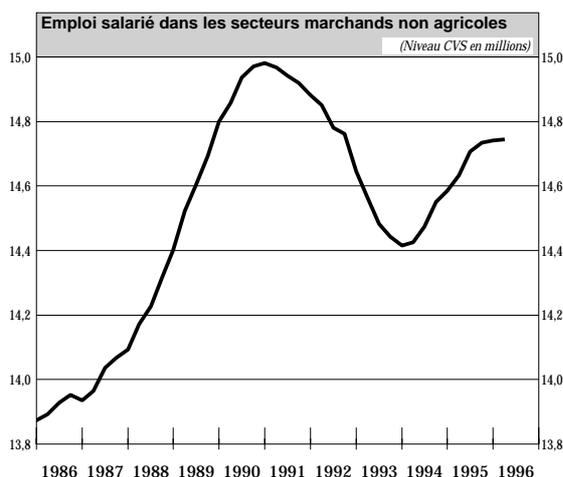
Selon des données provisoires, le chômage partiel se serait stabilisé en début d'année à un niveau relativement élevé, pour décroître ensuite à partir de mars. Ce recul du nombre de journées indemnisables est toutefois difficile à interpréter : dans l'attente de la signature

(1) Les taux de croissance mentionnés dans cette fiche sont des glissements et non des moyennes.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,4	0,8	0,8	0,2	-0,1	0,1	1,2	1,1	0,0	14507	14665	14663
Industrie (y compris BGCA)	-0,6	0,1	0,2	-0,7	-1,1	-0,3	-0,5	-0,4	-1,4	5400	5376	5299
Industries agro-alimentaires	-0,9	0,0	-0,5	0,0	-0,4	-0,4	-1,0	-0,5	-0,7	526	524	520
Énergie	0,4	0,0	-0,4	-0,2	0,0	-0,2	0,4	-0,6	-0,2	247	245	245
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,3	0,4	-0,6	-1,9	-2,6	0,1	0,2	-2,5	-2,5	1174	1145	1116
Industrie manufacturière	-0,7	0,0	0,7	-0,4	-0,8	-0,4	-0,7	0,3	-1,3	3453	3463	3419
dont:												
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,4	0,4	1,1	-0,3	-0,5	0,2	-0,1	0,7	-0,3	1101	1110	1106
<i>Biens d'équipement</i>	-0,7	0,4	0,9	-0,1	-0,6	-0,4	-0,3	0,8	-1,0	1029	1037	1027
<i>Automobile</i>	-1,5	-0,2	0,9	1,1	-1,1	-1,3	-1,8	2,0	-2,3	335	341	333
<i>Biens de consommation</i>	-0,7	-0,9	-0,1	-1,2	-1,4	-0,9	-1,5	-1,3	-2,3	988	975	953
Tertiaire marchand	1,0	1,2	1,2	0,8	0,5	0,3	2,2	2,0	0,8	9108	9288	9364
dont :												
<i>Commerces</i>	0,0	1,0	0,7	0,3	0,1	-0,3	1,0	1,0	-0,2	2207	2229	2225
<i>Transports-télécom.</i>	-0,1	0,1	0,5	0,1	0,2	-0,2	0,0	0,6	0,0	1350	1358	1358
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,9	1,7	1,8	1,3	0,9	0,8	3,7	3,1	1,6	4872	5023	5104
<i>Banques-assurances</i>	-0,3	0,2	0,2	-0,3	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,3	679	678	676
Tertiaire non marchand (y compris CES)							2,0	0,8	0,6	4763	4803	4833
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)							1,0	0,7	0,0	22107	22265	22260

Prévision



du décret fixant le montant du remboursement horaire par l'État, les entreprises auraient pu en effet limiter leur demande de chômage partiel.

Sous les hypothèses retenues en matière d'activité et de politique de l'emploi, les effectifs dans le secteur marchand non agricole devraient rester stables en 1996.

Diminution de l'emploi dans l'industrie et dans le BGCA

Le premier semestre de 1995 avait fait apparaître un net accroissement de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière (+0,7%). Dans la seconde moitié de l'année, le ralentissement de l'activité économique s'est traduit par une réduction des effectifs (-0,4%). Cette tendance s'accroît légèrement au premier trimestre de 1996 (-0,5%) et devrait se poursuivre tout au long de l'année. Hors intérim, l'industrie manufacturière perdrait ainsi environ 45 000 postes de travail en 1996. Cette dégradation serait particulièrement marquée dans les industries de biens de consommation et de biens d'équipement hors automobile. Ces deux secteurs devraient retrouver ainsi des gains de productivité apparente du travail proches de leur tendance moyenne après des niveaux relativement bas en 1995.

Dans le secteur de l'automobile, l'emploi salarié a progressé tout au long de l'année 1995 ; son glissement annuel s'établit à 2,0% en fin d'année. En revanche, il baisse au premier trimestre de 1996 (-0,4%). Les moindres perspectives d'activité devraient être défavorables à l'emploi sur le reste de l'année : le secteur de l'industrie automobile pourrait ainsi perdre de l'ordre de 10 000 emplois en 1996.

Dans le secteur des biens intermédiaires, la baisse de l'emploi au second semestre de 1995 s'accroît au premier semestre de 1996, en ligne avec la poursuite de la dégradation de l'activité dans ce secteur. Mais, compte tenu de meilleures perspectives d'activité sur la seconde moitié de l'année, la situation de l'emploi

pourrait s'améliorer nettement au second semestre. Au total, sur l'ensemble de l'année, les pertes nettes d'emploi dans ce secteur pourraient se limiter à 0,3%.

La faible activité dans le bâtiment continuerait d'engendrer une baisse de l'emploi du secteur au premier semestre de 1996 (-2,6%). Les efforts en gains de productivité qui avaient été peu élevés en 1993 et 1994 dans cette branche seraient en ligne avec le rattrapage entrepris depuis le début de l'année 1995. Sur la seconde partie de l'année, l'emploi devrait se stabiliser avec l'amélioration de l'activité. Au total, l'emploi salarié dans le BGCA pourrait chuter de 2,5% en 1996, soit une dégradation de l'emploi équivalente à celle de l'année précédente.

Croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire marchand continuerait de créer des emplois en 1996 (+0,8%), mais à un rythme nettement moindre qu'au cours des deux années précédentes (+2,2% en 1994 et +2,0% en 1995). Le secteur de l'intérim qui a été créateur d'emploi sur le premier trimestre de 1996 devrait stabiliser ses effectifs sur le reste de l'année. Au total, l'emploi intérimaire pourrait s'accroître d'environ 20 000 en 1996.

La croissance de l'emploi salarié du tertiaire marchand devrait compenser la diminution des effectifs salariés dans l'industrie et permettre ainsi à l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles de se stabiliser, en glissement annuel, au cours de l'année 1996.

La croissance de l'emploi dans le tertiaire non marchand est fortement liée depuis plusieurs années au développement du nombre de contrats emploi-solidarité (CES) et, depuis début 1994, à celui des contrats emploi consolidés (CEC). Après avoir augmenté en 1994 (+60 000) puis en 1995 (+15 000), le nombre de personnes employées dans la fonction publique et les associations sous ces types de contrat ne devrait pas croître au cours de l'année 1996. En effet, la baisse du nombre de CES serait tout juste compensée par la hausse du nombre de CEC.

Stabilisation de l'emploi total après deux années de hausse

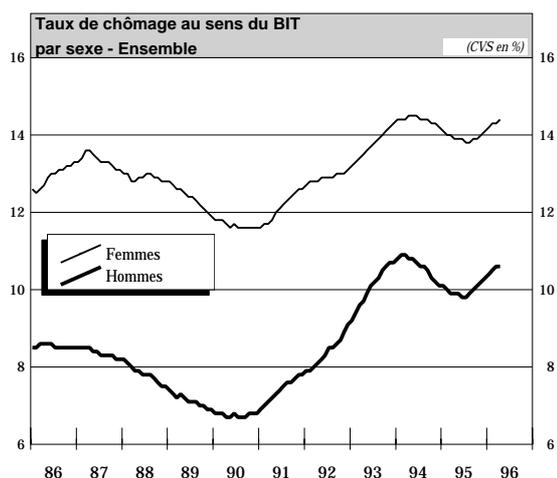
Le nombre de non-salariés continuerait de diminuer, à un rythme proche de celui de 1995. Cette évolution s'expliquerait, comme les années précédentes, par la baisse tendancielle du nombre de non-salariés agricoles qui, toutefois, ralentit du fait de l'achèvement de la montée en charge des dispositifs de préretraites des agriculteurs.

L'emploi total devrait donc stagner en 1996, voire très légèrement décroître, après deux années de hausse (+1,0% en 1994 et +0,7% en 1995).■

Chômage

Selon les résultats de l'enquête emploi, le nombre de chômeurs au sens du BIT a augmenté de 173 000 entre mars 1995 et mars 1996. Ramené de décembre 1994 à décembre 1995, le chômage s'est accru de 34 000 personnes. Ce glissement annuel sur l'année 1995 résulte de deux mouvements opposés : baisse du chômage sur la première moitié de l'année (-13 000 chômeurs en moyenne mensuelle de fin décembre 1994 à fin juillet 1995), puis renversement de tendance au cours de l'été. Le ralentissement de l'activité économique et corrélativement celui des créations nettes d'emploi conjugué à un accroissement plus fort que prévu de la population active, a entraîné une progression du chômage BIT de 24 000 par mois en moyenne de fin juillet 1995 à fin mars 1996. En conséquence, le taux de chômage continue de croître pour atteindre 12,3% de la population active en mars.

La dégradation du marché du travail depuis l'été 1995 concerne aussi bien les hommes que les femmes. Elle est beaucoup plus forte pour les premiers que pour les secondes : entre juillet 1995 et avril 1996 le taux de chômage a progressé de 0,8 point pour les hommes et de 0,6 point pour les femmes. Il est vrai que le ralentissement économique du second semestre de 1995 est particulièrement marqué dans l'industrie et le bâtiment, secteurs pour lesquels la proportion de travailleurs masculins est très élevée. Cette évolution différente entre les deux sexes est confirmée par la forte progression du chômage des ouvriers dans la dernière enquête emploi : entre mars 1995 et mars 1996, leur taux de chômage croît de 1 point, passant de 14,2% à 15,3%. Pour les employés, le chômage s'est stabilisé. Aussi, en mars 1996, leur taux de chômage (14,8%, après 14,7% un an



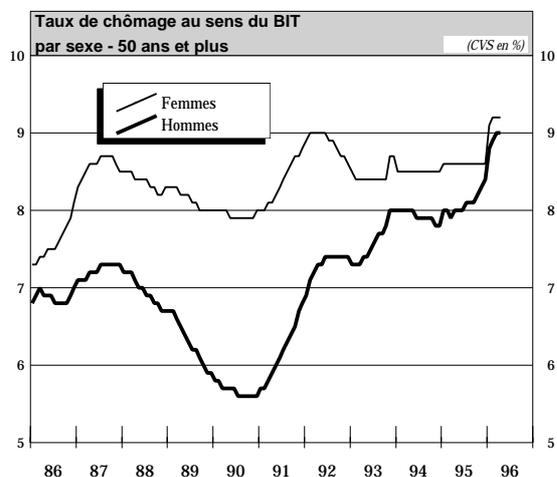
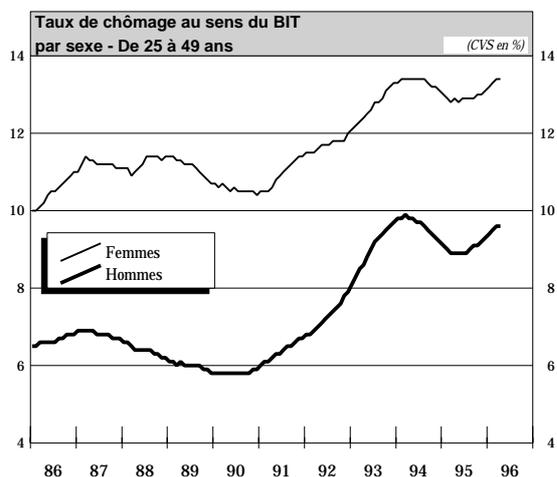
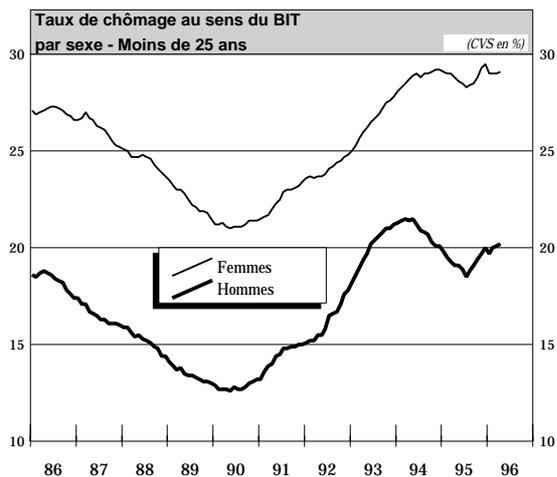
plus tôt) repasse-t-il au-dessous de celui des ouvriers, comme cela était le cas en mars 1993 et mars 1994. En mars 1996, le taux de chômage des professions intermédiaires atteint 7% et celui des cadres 4,6%, le premier ayant très légèrement augmenté par rapport à mars 1995, alors que le second régressait.

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM (1)

	Niveaux en fin de période, CVS											Moyennes annuelles		
	1994				1995				1996			1994	1995	1996
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	2 nd S.			
Ensemble	12,5	12,4	12,2	11,9	11,7	11,6	11,7	12,0	12,3	12,3	12,4	12,3	11,7	12,3
Moins de 25 ans	24,6	24,8	24,5	24,2	23,8	23,2	23,3	24,3	24,1			24,5	23,6	
25 à 49 ans	11,5	11,4	11,2	10,9	10,7	10,7	10,8	11,0	11,3			11,3	10,8	
50 ans et plus	8,2	8,2	8,1	8,1	8,2	8,3	8,3	8,5	9,1			8,2	8,3	

■ Prévision

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1996.



Les trois groupes d'âge (moins de 25 ans, 25 à 49 ans, 50 ans et plus) sont touchés par la reprise du chômage en juillet-août 1995, les jeunes hommes (+1,7 point de taux de chômage entre juillet 1995 et avril 1996) beaucoup plus fortement que les femmes du même âge (+0,8 point) ou que leurs aînés (+0,6 point pour les adultes ; +0,8 point pour les plus âgés). Les plus grandes difficultés rencontrées sur le marché du travail par les moins de 25 ans peuvent s'expliquer, au moins en partie, par l'évolution des politiques de l'emploi. En effet, certains dispositifs en faveur des jeunes ont été moins porteurs en 1995 : les contrats en alternance se sont tout juste maintenus au niveau de l'année précédente (331 000 entrées en 1995 contre 345 000 en 1994). L'APEJ (Allocation pour l'Emploi des Jeunes) a également été beaucoup moins active.

En 1996, les politiques de l'emploi seraient marquées par la montée en charge du dispositif d'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi (ARPE). Le nombre de bénéficiaires de conventions de conversion pourrait également croître au cours de l'année. En revanche, le nombre de bénéficiaires de stages de formation hors entreprises et de préretraites continuerait de baisser. Globalement, l'évolution des politiques de l'emploi devrait ralentir la croissance des ressources en main d'oeuvre. Par ailleurs, la population active tendancielle devrait croître en 1996 au même rythme qu'en 1995.

Sous cette hypothèse d'une croissance tendancielle de la population active modérée par le dispositif de l'ARPE, la stagnation de l'emploi au second semestre entraînerait une légère remontée du taux de chômage ; il se situerait alors entre 12,3% et 12,5% de la population active au mois de décembre prochain (contre 12,0% en décembre 1995).■

Révision des chiffres du chômage et retour sur le bouclage population active - emploi - chômage en 1995

Comme chaque année, l'évolution du taux de chômage au sens du BIT a été révisée avec les résultats de l'enquête Emploi de mars 1996. Le taux de chômage s'élève ainsi, en mars 1996, à 12,3% au lieu de 11,9% dans l'estimation provisoire. La révision porte sur tous les groupes à l'exception des femmes de plus de 49 ans. Ainsi, le taux de chômage des jeunes est corrigé à la hausse de 0,8 point pour les hommes et à la baisse de 0,6 point pour les femmes. Pour les adultes, les révisions sont de +0,5 point pour chacun des deux sexes. Enfin, les hommes de 50 ans et plus voient leur taux de chômage révisé à la hausse de 0,6 point. Cette révision révèle que le chômage au sens du BIT a augmenté en glissement annuel sur 1995 (+34 000 chômeurs) alors que la mesure initiale, fondée sur l'évolution des demandes d'emploi de catégories 1+6 indiquait une baisse (-51 000).

Ceci confirme l'hypothèse avancée dans la note de conjoncture de mars 1996 (cf. "Bouclage Population active - Emploi - Chômage en 1995") qui présentait un premier bilan de l'année 1995 fondé sur les données disponibles à l'époque. On rappelle que ce bilan du marché du travail faisait apparaître un écart de 57 000 personnes entre l'évolution potentielle de la population active et son évolution observée, obtenue en additionnant l'emploi et le chômage. L'expérience du dernier cycle conjoncturel ayant notamment montré que l'évolution des DEFM (utilisée pour actualiser les statistiques du chômage) avait tendance à amortir les évolutions conjoncturelles du chômage, l'hypothèse majeure que nous avons retenue pour expliquer ce "défaut de bouclage" était la suivante : «... à l'exception du premier trimestre qui n'est pas susceptible de révision puisqu'il est calé sur l'enquête emploi de mars 1995, il n'apparaît pas invraisemblable que l'évolution du chômage BIT soit révisée à la hausse sur le reste de l'année.».

Ainsi, après calage sur l'enquête Emploi de mars 1996, puis révision de la série mensuelle du chômage BIT d'avril 1995 à mars 1996, le nombre de chômeurs progresse de 34 000 en glissement annuel sur l'année 1995. Comme le montre le tableau ci-dessous, le défaut de bouclage s'est en grande partie résorbé. On rappelle que le calcul ne sera définitif qu'en septembre prochain lorsque la statistique annuelle d'emploi de l'UNEDIC sera disponible.

Bouclage de la population active pour 1995

(données en milliers)

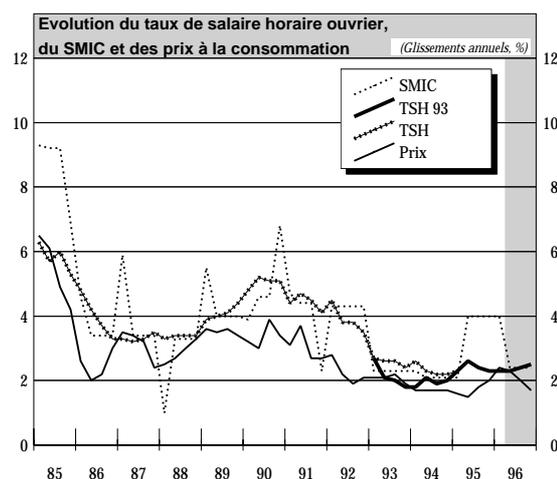
	Glissements annuels
(1) Emploi total (yc contingent)	+147
(2) Chômage BIT	+34
(3) Population active observée = (1) + (2)	+181
(4) Projection de population active tendancielle	+109
(5) Effets des mesures de politique de l'emploi	+53
(6) Population active potentielle = (4) + (5)	+162
(7) Défaut de bouclage = (3) - (6)	+19

Salaires

Après une accélération au premier semestre de 1996, le taux de salaire horaire retrouverait un rythme d'évolution modéré

Selon les résultats définitifs de l'enquête Acemo du ministère du Travail, le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de 0,8% au premier trimestre de 1996. Cette évolution survient après des progressions très faibles enregistrées au second semestre de l'an passé, sans que, en particulier, la forte revalorisation du SMIC de juillet 1995 ait eu des répercussions sensibles. D'autre part, la légère accélération de l'indice des prix à la consommation, consécutive au relèvement de 2% du taux normal de TVA décidé en août 1995, s'est étalée en fait jusqu'au début de 1996 ; ceci a pu jouer sur les négociations salariales, traditionnellement un peu plus nombreuses en début d'année. Au deuxième trimestre de 1996, la hausse du TSH devrait intégrer les effets de la hausse du SMIC intervenue au mois de mai et de celle prévue au premier juillet ; elle atteindrait encore 0,8%.

Après un premier semestre relativement dynamique, l'augmentation des salaires serait moindre au second semestre. En effet, au-delà des effets quelque peu mécaniques qui ont pu jouer en première partie d'année, le contexte conjoncturel devrait induire, à l'horizon de la fin de 1996, un maintien de la modération salariale. Compte tenu de la croissance modérée de l'activité et



de la faiblesse des créations d'emplois prévues en 1996, le chômage se maintiendrait à un niveau élevé. En outre, après une poussée du glissement annuel des prix au premier trimestre 1996, due à la conjonction de facteurs exceptionnels (cf. fiche prix à la consommation), la décélération attendue de l'indice jouerait également un rôle modérateur sur le salaire nominal.

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT⁽¹⁾

(Évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Indice brut	0,0	1,7	1,3	1,5	0,0	0,1	1,7	2,7	0,1	1,5	2,7	1,4
Indice brut en francs constants	-0,9	1,0	0,5	0,2	-1,1	-0,5	0,1	0,7	-1,6	-0,2	1,0	-0,7
Taux de salaire horaire ouvrier	1,1	0,9	1,7	0,6	1,6	0,8	2,0	2,3	2,5	1,9	2,4	2,3
Taux de salaire horaire en francs constants	0,2	0,2	1,0	-0,6	0,6	0,2	0,4	0,3	0,8	0,2	0,7	0,2
SMIC	2,1	0,0	4,0	0,0	2,4	0,0	2,1	4,0	2,4	2,2	3,1	3,5
SMIC en francs constants	1,2	-0,7	3,2	-1,3	1,3	-0,6	0,4	2,0	0,7	0,5	1,3	1,4
Indice des prix à la consommation	0,9	0,7	0,7	1,3	1,1	0,6	1,7	2,0	1,7	1,7	1,7	2,1

■ Préviation

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	0,8	1,1	1,0	0,8	1,1	1,2	2,0	1,8	2,2	1,9	1,9	2,1
Effectifs	-0,1	0,9	0,9	0,8	0,1	-0,1	1,2	1,6	-0,1	-0,2	1,8	0,4
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	0,9	2,1	1,9	1,6	1,2	1,0	3,5	3,4	2,1	2,1	3,8	2,5
SMPT ^{**} des ENFNA hors GEN [*]	1,1	1,2	1,0	0,8	1,1	1,1	2,3	1,8	2,2	2,4	2,0	2,1

■ Prév. 1996.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc.).

(*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(**) Salaire moyen par tête.

Au total, en 1996, le taux de salaire horaire des ouvriers progresserait de 2,3% en moyenne annuelle, après 2,4% en 1995. Compte tenu d'une hausse de l'indice des prix à la consommation de 2,1%, la progression en termes réels serait de 0,2% ; après un premier semestre de rattrapage par rapport à la fin de l'année dernière, la modération salariale prévaudrait.

Le SMIC a été revalorisé dès le mois de mai en application du système d'indexation

L'indice des prix "ensemble hors tabac" des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé ayant progressé, en mars dernier, de 2% depuis la dernière augmentation du SMIC (celle du premier juillet 1995), ce dernier a été revalorisé d'autant à compter du premier mai 1996, conformément au système d'indexation. Le taux horaire du SMIC a ainsi été porté à 37,72 F (contre 36,98 F auparavant). Dans le cadre d'une application stricte de la loi, c'est-à-dire sans coup de pouce, et en tenant compte de l'évolution des prix et de l'indexation sur la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du TSH jusqu'en avril 1996, il devrait être revalorisé de nouveau au premier juillet de moins d'un demi point. En glissement annuel, il augmenterait alors de 2,4%, contre 4% un an plus tôt. En moyenne annuelle, l'augmentation du SMIC brut atteindrait 3,5% ; comme en 1995, elle serait supérieure à celle du taux de salaire horaire des ouvriers.

Le SMPT suivrait un profil d'évolution comparable à celui du TSH

Le salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur des ENFNA hors GEN⁽¹⁾ devrait croître en termes nominaux à un rythme légèrement plus élevé en 1996 qu'en 1995 (+2,1% après +2% en moyenne annuelle). Toute-

fois, compte tenu d'une augmentation des prix de la consommation un peu plus forte, l'évolution en termes réels demeure faible et du même ordre que celle de l'an passé. Suivant le même profil d'évolution que le taux de salaire horaire, il s'accroîtrait plus fortement en glissement au premier semestre qu'en seconde partie d'année. Le recours des entreprises aux heures supplémentaires, lié au sursaut de l'activité économique du début de l'année, contribuerait également à cette croissance. Le maintien du chômage partiel à des niveaux peu élevés aurait lui aussi un impact favorable. En revanche, la poursuite du développement du temps partiel, lié aux effets des politiques de l'emploi (réduction des charges sociales, etc.) freinerait son évolution.

Avec une faible progression des effectifs salariés et une évolution peu dynamique du TSH, la masse salariale des ENFNA hors GEN connaîtrait au total une progression moins élevée qu'en 1995 (+2,5% contre +3,8%).

Pas d'augmentations générales dans la Fonction publique en 1996

Aucune augmentation générale n'est prévue pour 1996, conformément aux décisions gouvernementales. L'indice des traitements n'a pas progressé au premier semestre. Au second semestre de 1996, la dernière tranche d'application du protocole d'accord conclu le 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations (accord Durafour) devrait être mise en oeuvre. En moyenne annuelle, la dernière revalorisation des traitements ayant eu lieu en novembre 1995, l'indice des traitements progresserait toutefois de 1,4%. Compte tenu de l'impact des effets de structure (effet du GVT positif et des entrées-sorties), la rémunération par tête devrait augmenter d'environ 2,5%. ■

(1) Entreprises Non Financières Non Agricoles hors Grandes Entreprises Nationales

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages stagnerait en 1996

En 1996, presque tous les déterminants du revenu des ménages seraient mal orientés, si bien que le revenu en pouvoir d'achat stagnerait après avoir progressé de 2,7% l'an passé.

Compte tenu de l'absence de création nette d'emplois, d'une évolution des salaires peu dynamique dans le secteur privé et du gel de l'indice de traitement brut de la fonction publique, la masse salariale devrait décélérer par rapport à 1995. Le rebond en début d'année des revenus d'activité des entreprises individuelles, lié à la forte progression de la consommation, devrait être corrigé aux cours des trimestres suivants. Les prestations sociales progresseraient sur un rythme inférieur à celui de l'an passé, sous l'effet principalement du plan de redressement des comptes de la Sécurité Sociale. Enfin, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise pâtiraient de la baisse des taux d'intérêt observée cette année.

Côté charges, la création de la contribution au remboursement de la dette sociale (RDS) augmenterait fortement le montant des impôts. En revanche, le ralentissement de l'activité en 1996 induirait une décélération des cotisations sociales payées par les salariés.

Enfin, le pouvoir d'achat du revenu des ménages sera également freiné par la hausse en moyenne annuelle des prix de la consommation, due au relèvement de deux points du taux normal de la TVA au mois d'août 1995.

La masse salariale décélérerait

La masse salariale dans le secteur ENFNA hors GEN⁽¹⁾ ralentirait en 1996 (+2,5%, après +3,8% en 1995) en raison de la stabilisation des effectifs salariés et d'une progression modérée du taux de salaire horaire. Certes, la revalorisation du SMIC de 4% au premier juillet de 1995 et de 2% au premier mai 1996 aurait entraîné en première partie d'année des hausses de salaires, visant à préserver la hiérarchie des rémunérations. Toutefois, au second semestre, le contexte conjoncturel n'autoriserait que de faibles créations d'emploi et devrait induire un maintien de la modération en matière de rémunérations.

De son côté, la masse salariale versée par les administrations publiques ralentirait en 1996, en raison du gel de l'indice de traitement brut des fonctionnaires. Les

Grandes Entreprises Nationales (GEN) ont adopté des politiques salariales modérées (+1,2% de revalorisation salariale au premier février et +0,5% au premier septembre à la SNCF ; +1% au premier janvier et +0,7% au premier août à EDF-GDF) ; elles contribueraient ainsi à la stabilisation de la masse salariale versée par les GEN, malgré les diminutions d'effectifs décidées à Air France et Air France Europe.

Au total, la masse salariale brute reçue par les ménages ralentirait en 1996 (+2,7%, après +3,9% en moyenne annuelle en 1995).

L'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles stagnerait en 1996. En effet, la progression enregistrée en début d'année intervient après les mauvais résultats du quatrième trimestre de 1995, sur lesquels avaient pesé les effets des conflits sociaux de novembre et de décembre ; il devrait de plus s'infléchir au second semestre, en ligne avec une activité commerciale moins dynamique.

La progression des prestations serait plus modérée

Le plan de redressement de la Sécurité Sociale entraînerait un ralentissement des prestations sociales versées aux ménages en 1996. Elles s'accroîtraient de 3% en 1996, après +3,6% en 1995.

Les prestations d'assurance maladie devraient fortement ralentir en 1996 (+2,2% après +4,3% en 1995). A la fin du premier trimestre, l'acquis de croissance s'établissait à 4,2% ; les dépenses de santé devraient donc se contracter en seconde partie d'année : un encadrement plus strict des prestations médicales et un changement du mode de calcul des indemnités journalières ont été instaurés en vue de limiter les dépenses de santé.

Après avoir accéléré en 1995 (+5,4%), les prestations familiales versées aux ménages décéléreraient fortement cette année (+0,5%). La base mensuelle des allocations familiales a été gelée et l'Allocation Pour Jeune Enfant (APJE) est à présent conditionnée au niveau des ressources dont dispose chaque ménage. Enfin, l'évolution des autres prestations versées par l'État est ici calculée sous l'hypothèse d'une non reconduction du triplement de l'Allocation de Rentrée

(1) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Salaires bruts (53,5 %)	-0,1	1,1	1,3	0,7	0,3	0,3	1,3	2,0	0,6	0,3	2,2	0,9
Prestations sociales (36 %)	-0,3	1,3	0,2	2,3	-0,3	0,6	1,5	2,2	1,0	0,8	2,0	1,1
Excédent brut des ménages (26%)	0,9	1,3	1,5	0,2	0,5	0,7	2,5	0,9	1,6	1,3	2,2	0,9
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	1,4	4,8	5,9	3,5	0,0	1,5	7,8	9,0	1,3	5,1	10,3	2,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	0,5	-0,3	1,1	2,0	2,8	2,0	-1,9	5,2	4,2	1,7	2,0	4,9
<i>dont : Cotisations des salariés (-9,5 %)</i>	0,2	0,7	1,9	2,3	1,6	0,2	1,1	5,0	1,1	0,8	3,4	2,8
<i>Cotisations des non salariés (-2,5 %)</i>	-7,0	1,9	0,1	-3,8	6,7	4,5	1,3	-4,1	11,2	-2,2	-0,9	7,0
<i>Impôts sur le revenu + CSG (-10,5 %)</i>	2,5	-1,8	0,6	3,0	3,2	3,1	-5,3	7,6	5,7	3,4	1,2	6,4
Revenu disponible brut (100 %)	0,1	1,8	1,3	1,1	-0,4	0,2	2,9	1,6	0,2	0,8	2,7	0,2
Déflateur : prix de la consommation des ménages	1,2	0,8	0,9	0,7	1,1	0,8	2,0	1,7	1,7	2,1	1,6	1,9

Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Entreprises non financières (66 %)	0,9	2,0	1,8	1,6	1,1	0,9	3,3	3,3	1,9	2,0	3,6	2,4
<i>dont : ENFNA⁽¹⁾ hors GEN⁽²⁾ (59,5 %)</i>	0,9	2,1	1,9	1,6	1,2	1,0	3,5	3,4	2,1	2,1	3,8	2,5
<i>GEN⁽²⁾ (5,5 %)</i>	0,9	0,5	0,7	1,0	0,9	0,1	1,5	1,9	0,7	1,2	1,5	1,5
<i>Agriculture (1 %)</i>	-1,4	0,1	1,5	1,4	0,6	0,8	-0,8	2,9	1,5	0,6	2,3	1,7
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	-0,5	0,9	0,6	0,6	0,9	1,3	0,6	1,1	2,5	0,7	1,4	1,9
Administrations publiques (27,5 %)	1,7	1,7	2,8	1,7	1,7	1,4	3,7	4,7	2,8	3,5	4,5	3,3
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	1,8	5,4	1,8	3,5	9,7	0,0	7,8	6,8	7,4	7,0	6,4	11,6
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,1	1,9	2,1	1,5	1,4	1,1	3,3	3,7	2,3	2,4	3,9	2,7

Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

Scolaire (ARS) en septembre 1996 (ce triplement avait contribué pour 0,1 point au revenu des ménages l'an passé).

Les prestations versées par les régimes complémentaires de retraites des salariés déceléreraient en 1996 (+4,4% après +5,6% en 1995). En effet, suite aux accords conclus par les partenaires sociaux en avril 1996, les allocations servies par les régimes membres de l'ARRCO ont été revalorisées au maximum de 1,5%,

de même que la valeur annuelle du point du régime des cadres (AGIRC) ; ces augmentations sont entrées en vigueur rétroactivement le premier janvier 1996.

En revanche, les prestations vieillesse enregistreraient une légère accélération en 1996 (+5,4%, après +4,9% en 1995), les pensions de retraites du Régime Général ayant été revalorisées de 2,1% au premier janvier 1996 contre +1,2% au premier janvier 1995 et +0,7% au premier juillet.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	0,9	2,0	1,0	3,0	0,8	1,4	3,5	3,9	2,8	2,9	3,6	3,0
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	0,8	1,3	1,6	2,5	1,3	1,1	2,9	3,8	2,7	2,0	3,6	3,2
<i>dont : Régime général (41 %)</i>	1,3	1,8	2,2	3,2	1,0	0,9	3,9	4,9	2,3	2,6	4,8	3,1
Versées directement par les employeurs (13 %)	2,4	0,9	1,2	4,0	-0,3	2,4	3,6	5,4	2,1	2,9	3,7	2,9
Autres prestations versées par les administrations (11%)	-0,1	8,2	-2,8	5,4	-1,5	2,2	7,6	3,1	3,8	9,1	3,8	2,1
Total des prélèvements sociaux	1,5	1,7	3,0	0,4	2,1	0,7	2,7	2,8	3,4	4,3	4,0	2,6
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,6	1,8	3,0	0,3	2,1	0,7	2,7	2,7	3,4	2,3	4,0	2,6
<i>dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59%)</i>	1,1	1,8	3,3	-0,7	1,0	-0,1	2,4	1,1	2,5	2,3	3,9	0,6
<i>Cotisations des salariés (33 %)</i>	1,4	1,5	2,8	3,1	2,7	1,1	3,1	6,7	2,8	3,0	5,1	4,7
<i>Cotisations des non salariés (8 %)</i>	-5,9	2,7	1,0	-3,1	7,9	5,3	3,3	-2,5	13,2	-0,1	0,7	9,0

Prévision

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.
NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1994.

Les revenus de la propriété et de l'entreprise pâtiraient de la baisse des taux d'intérêt

Alors que les intérêts perçus au titre des contrats d'assurance-vie resteraient toujours dynamiques, la baisse des taux d'intérêt à court terme ainsi que le dégonflement des montants épargnés devraient entraîner une diminution des intérêts financiers reçus par les ménages. Pour la même raison, les charges d'intérêt versées par les ménages devraient diminuer. Au total, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages seraient en décélération sur l'année (+8%, après +13,5% en 1995).

Les prélèvements obligatoires versés par les ménages progresseraient fortement

En 1996, les cotisations sociales versées par les ménages croîtraient à un rythme moins soutenu qu'en 1995, en raison du ralentissement de la masse salariale. Ce-

pendant, en raison des déficits des comptes des caisses de retraites complémentaires (ARRCO pour les salariés non cadres et AGIRC pour les cadres), les taux de cotisations des salariés et des employeurs ont augmenté en 1996 (+0,5 point sur le taux minimum contractuel obligatoire de l'ARRCO et de l'AGIRC et +1 point sur le taux contractuel de l'AGIRC pour les salaires au-dessus du plafond).

De plus, la mise en place des mesures décidées dans le cadre de la réforme de la Sécurité Sociale se traduirait par une accélération des cotisations sociales versées par les non salariés. Les professionnels de la santé (médecins conventionnés et médecins libres), les retraités imposables et les chômeurs dont l'allocation est supérieure au SMIC ont vu leur taux de cotisations sociales augmenter à partir du premier janvier 1996.

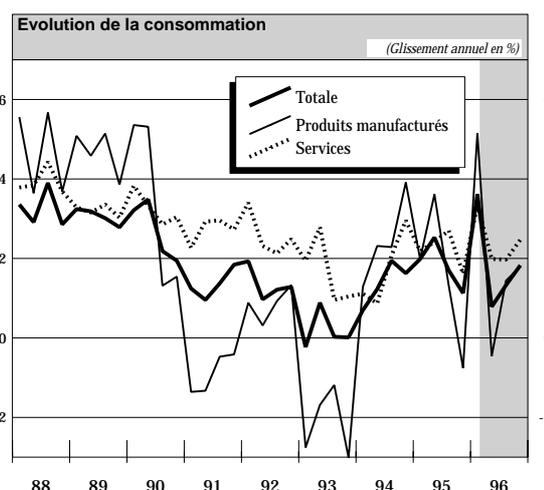
Les impôts progresseraient fortement en 1996. L'instauration du RDS (Remboursement de la Dette Sociale) au premier février 1996 et la progression des taxes locales expliquent cette accélération. ■

Consommation et épargne

L'année 1996 restera marquée par une progression exceptionnelle de la consommation au cours du premier trimestre, dont les effets ne seront pas totalement effacés par la suite, malgré un mouvement de correction lors des trimestres suivants. Dans le cadre de mouvements de réallocation importants de leurs placements financiers, les ménages ont corrigé le niveau particulièrement élevé en fin d'année dernière de leur épargne, atténuant ainsi les effets défavorables induits par la stagnation de leur pouvoir d'achat. Avec une forte progression au premier semestre, puis une stabilisation au second, la consommation des ménages augmenterait au total de 1,9% sur l'année, soit un chiffre comparable à celui enregistré en 1995.

L'accroissement exceptionnel de la consommation au premier trimestre...

Au premier trimestre de 1996, la consommation des ménages a progressé de 2,4 % en volume. Tous les secteurs ont été touchés par cette hausse ; en premier lieu les achats d'automobiles ont crû de près de 20%, bénéficiant de la prime qualité, instaurée en octobre 1995 par le gouvernement, et des importantes campagnes de promotion menées par les constructeurs. Les ventes dans les secteurs de l'équipement du foyer et de l'habillement se sont nettement redressées, si bien que la croissance de la consommation de produits manufac-



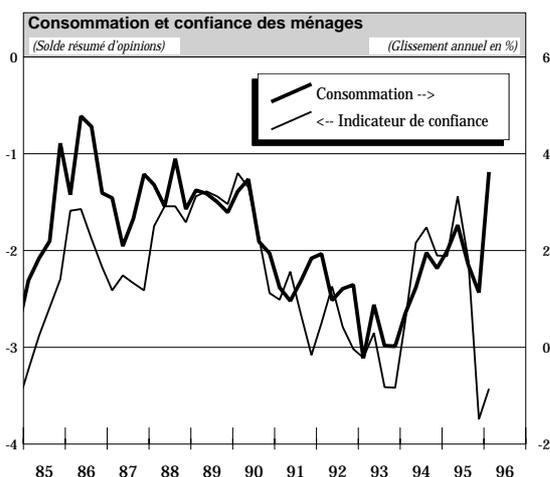
turés ressort à près de 5%. Les achats alimentaires ont fortement augmenté, de même que les dépenses d'énergie domestique, à cause d'un hiver plus froid que la moyenne en février et mars. On note également une reprise de la consommation de transport, une accélération de l'activité dans les secteurs des services aux ménages (hôtel-café-restaurant en particulier) ainsi que la poursuite de l'accroissement des dépenses des Français à l'étranger.

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Consommation totale	0,4	1,4	0,8	0,6	1,7	0,0	1,6	1,1	1,8	1,4	1,8	1,9
- Alimentation (19,8 %)	-0,3	0,9	1,0	0,3	0,7	0,2	-0,2	1,5	1,2	0,6	1,6	1,0
- Énergie (9,0 %)	-3,5	0,3	0,8	1,3	0,7	-0,8	-7,7	4,8	0,4	-2,2	1,6	0,9
- Services (41,1 %)	1,1	1,4	0,9	1,2	1,5	0,8	3,0	1,6	2,5	1,8	2,2	2,5
- Produits manufacturés (30,1 %)	0,9	2,2	0,6	-0,3	2,9	-1,1	3,9	-0,8	1,6	2,4	1,5	2,1
dont : Durables (8,6%)	3,3	4,1	0,1	-3,0	7,7	-2,6	8,7	-3,8	2,5	7,1	0,6	4,7
Textile-cuir (6,5%)	-2,0	-0,5	-1,4	-1,7	0,4	-2,7	-1,9	-4,7	-0,6	-2,6	-2,4	-1,8
Autres (15,0%)	0,7	2,1	1,7	1,9	1,0	0,3	3,6	2,6	1,9	1,9	3,7	2,1

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993. Préviation



... va bien au-delà d'un rattrapage des effets des grèves de novembre et décembre

Cette forte augmentation de la consommation intervient après une fin d'année 1995 marquée par les conflits sociaux de novembre et décembre, qui ont vraisemblablement affecté le comportement de dépense des ménages. La croissance enregistrée dans les transports publics (+17,5%) traduit un retour à la normale après la chute du quatrième trimestre de 1995 (-14,1%). Il est probable que les immatriculations de véhicules du mois de décembre aient souffert de l'impact des grèves (difficultés de livraisons, inquiétude de la part des acheteurs) et se soient ainsi reportées en partie sur le mois suivant, mais la croissance de 25,5% des immatriculations en janvier dépasse le simple effet d'un report (estimé par les constructeurs à 15 000 véhicules). Les mouvements sociaux ont sans doute encore affecté la consommation d'autres services ou produits (notamment ceux distribués par correspondance) ; toutefois, dans tous les secteurs, l'ampleur du rebond de la consommation au premier trimestre va bien au-delà d'un simple retour à la normale, ou même d'un rattrapage d'achats quand cela est possible.

Il ne serait pas totalement effacé par le recul du deuxième trimestre...

Au deuxième trimestre, un mouvement de correction à la baisse de la consommation des ménages est attendu (-1,1%). La consommation de services serait tout particulièrement affectée par la baisse des dépenses de santé, qui devraient nettement s'infléchir pour respecter l'objectif de croissance (+2,1% en valeur pour les dépenses de médecine de ville).

Le nombre d'immatriculations d'automobiles devrait s'établir à un niveau moyen mensuel supérieur à 165 000, soit au-dessus de celui observé au second semestre de 1995 et comparable à celui que l'on avait connu en moyenne, de juillet 1994 à juin 1995, lorsque la prime à la casse était en place. Par ailleurs, les achats

de produits bruns (télévisions, magnétoscopes) devraient être soutenus par un calendrier riche en événements sportifs (coupe d'Europe de football, jeux olympiques). Au total, la consommation en produits manufacturés baisserait, mais ce mouvement de correction n'annulerait pas la vigueur du rebond observée au premier trimestre.

Ainsi, le premier semestre de 1996 est marqué par une forte croissance de la consommation des ménages, qui progresserait sur un rythme annualisé de plus de 3%.

... et ne peut pas s'expliquer par ses déterminants habituels, mal orientés en début d'année

Même s'ils ont pu jouer un rôle, de simples facteurs exogènes (effet de rebond après les mouvements sociaux du quatrième trimestre de 1995, mais aussi structure de jours ouvrés favorable et conditions météorologiques) ne peuvent expliquer l'ampleur de la croissance de la consommation du début de 1996. Par ailleurs, cette hausse paraît au premier abord d'autant plus surprenante que les déterminants habituels du comportement de dépense des ménages étaient tous mal orientés au premier semestre. En effet, le mouvement de décélération du pouvoir d'achat des ménages entamé dès la fin de 1995 s'est nettement accentué depuis. L'emploi a marqué le pas depuis l'automne dernier et les salaires, malgré un léger rattrapage au premier semestre, sont restés peu dynamiques ; de plus, la détente des taux d'intérêt a joué négativement sur les revenus financiers. Parallèlement, les prélèvements obligatoires se sont accrus, si bien qu'au total, les revenus des ménages sont restés mal orientés. La progression du chômage qui, entamée à la mi-1995, s'est poursuivie au début de cette année, a également contribué au maintien d'une mauvaise orientation des anticipations.

La levée des inquiétudes et la baisse du rendement de l'épargne semblent pouvoir apporter des éléments d'explication

On peut penser que le rebond de la consommation résulte, au moins en partie, d'une correction de l'excès de pessimisme dont avaient fait preuve les ménages à partir de l'été dans leur comportement d'épargne. En effet, malgré le ralentissement de leur pouvoir d'achat, les ménages ont préféré au second semestre de 1995 accroître leur épargne, dans un climat conjoncturel particulièrement assombri par la remontée du chômage et par les incertitudes concernant le montant à venir des prélèvements sociaux et fiscaux. La levée de ces incertitudes au début de 1996 a certainement contribué au dégonflement de ces réserves de précaution anormalement élevées.

Enfin, la détente très importante des taux d'intérêts à court terme, accompagnée de la baisse des taux d'intérêt administrés, ainsi que les mesures fiscales relatives à l'épargne, ont entraîné d'importants mouvements de

TAUX D'ÉPARGNE

(En %)

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1994		1995		1996		1994	1995	1996
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.			
Taux d'épargne	13,4	13,7	14,1	14,5	12,7	12,9	13,6	14,3	12,8
Taux d'épargne financière	6,9	7,1	7,6	7,9	6,4	6,4	7,0	7,8	6,4

■ Préviation

réallocation de placements financiers de la part des ménages. La baisse globale des rendements les a détournés des livrets d'épargne et des placements en OPVCM de court terme au profit des plans d'épargne-logement et des contrats d'assurance-vie, mais a également entraîné un gonflement des encours sur les dépôts à vue. Ces mouvements de l'épargne ont vraisemblablement eu un effet favorable sur la consommation au cours du premier semestre.

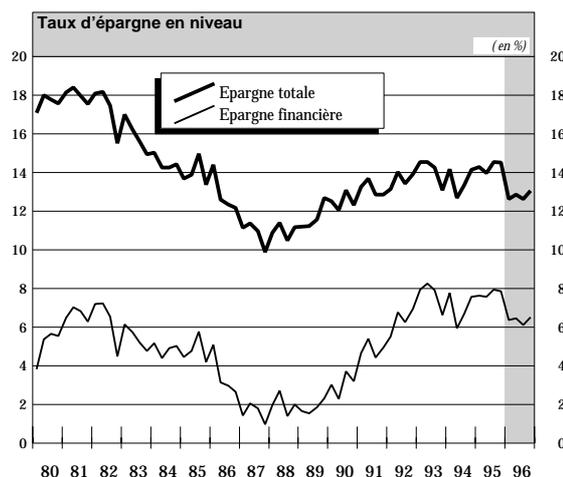
Au second semestre, la consommation des ménages s'ajusterait avec retard à la stagnation du pouvoir d'achat...

Après un premier semestre de forte croissance, la consommation des ménages se stabiliserait au second, s'ajustant ainsi partiellement et avec retard à la stagnation tout au long de 1996 du pouvoir d'achat.

Son profil trimestriel pourrait toutefois être affecté par celui des achats d'automobiles. En effet, l'actuelle prime à la Qualité devant prendre fin au 30 septembre 1996, on peut s'attendre à une forte croissance des immatriculations au troisième trimestre, suivie d'une chute en fin d'année. Hors automobile, le secteur des biens d'équipements du foyer pourrait profiter quelque peu de la reprise du marché de l'immobilier. La croissance de la consommation de services resterait modérée en raison de la diminution des dépenses de santé ; elle pourrait toutefois se montrer plus dynamique dans les secteurs des télécommunications et des services aux particuliers.

... même si les changements intervenus dans l'allocation de leur épargne devraient perdurer

Dans ces conditions, alors que le pouvoir d'achat des ménages continuerait à stagner, le taux d'épargne devrait se stabiliser à un niveau à peine supérieur à celui du premier semestre (soit aux alentours de 13%). Les mouvements de réallocation de l'épargne observés en



première partie d'année se poursuivraient. Les ménages seraient amenés à conserver un montant élevé d'épargne de précaution ; le chômage devrait en effet rester à un haut niveau, tandis que les incertitudes sur leurs revenus futurs maintiennent au plus bas leurs anticipations en ce milieu d'année. Toutefois, la faiblesse des rendements financiers favoriserait encore un arbitrage favorable à la consommation. Les aides à la consommation, concernant notamment les biens durables, ainsi que les mesures fiscales facilitant la transmission de patrimoine entre générations pourraient contribuer à ce mouvement.

Par ailleurs, la reprise de l'investissement immobilier des ménages (favorisée par la baisse des taux d'intérêt, ainsi que par les différentes mesures gouvernementales : prêt à taux zéro, aides fiscales à l'investissement locatif) entraînerait une diminution de la part de l'épargne financière dans l'épargne totale. ■